



Compte-rendu du CHS-CT Finances - Savoie du 14/10/2013

A l'ouverture de la séance, les représentants du personnel ont fait lecture d'une déclaration préalable (voir annexe), pour dénoncer la volonté des directions de restreindre le champ d'intervention des CHSCT et pour relever un nombre important de dysfonctionnement concernant le CHSCT de la Savoie .

Révision des lieux de consultation de médecine de prévention

Les représentants du personnel ont demandé le maintien des lieux de consultations du Médecin de Prévention (MP) , le Président du CHSCT a confirmé qu'il n'existait dorénavant qu'un seul lieu de consultation au niveau départemental , en l'occurrence celui de la délégation départementale des services sociaux située à Chambéry .

A cette occasion ont été soulevés divers problèmes :

– Stages de santé du dos: pour l'ISST, ce serait bien de le faire sur un site donné par petits groupes, sur une demi-journée, en analysant le poste de travail de chaque agent, ce qui n'augmenterait pas les frais de formation. Une possibilité de fermer un service ou un poste pendant une heure serait à envisager et l'administration ne s'est pas opposée à cette proposition . Une décision a été prise par le CHSCT : mise en place d'un groupe de travail «prévention du risque lié au travail sur écran » auquel participeront le MP , l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) , des représentants des administrations et des personnels .

– Suivi amiante : un nouveau changement dans la procédure de contrôle des personnes faisant l'objet de ce suivi est intervenu. Dorénavant une visite et des examens médicaux doivent avoir lieu tous les 5 ans au lieu de tous les 3 ans , les personnes (actifs et retraités) qui font l'objet de ce suivi n'ont pas été prévenues de ce changement (ni par courrier, ni par mail).

– Taux de plombémie concernant les moniteurs de tir des douanes : le Président du CHSCT nous a indiqué qu'une étude était actuellement en cours à la Direction Régionale des Douanes de Lyon , car cette direction n'utilise que des stands de tir en zone confinée. Les représentants du personnel ont demandé au MP qu' une action identique soit menée par notre CHSCT pour les 3 moniteurs de tir de la Direction . Le MP s'est engagé à étudier rapidement la question .

Budget 2013

Bien qu'elles incombent à l'administration , les mises en conformité électriques de 8 sites DDFIP (Montmélian, Modane, Trésorerie d'Aix les Bains, Bozel, Pont de Beauvoisin, Yenne, Lanslebourg et Albens) ont été adoptées..... vu l'Urgence et la Dangerosité signalées par l'ISST.

Pour 2014 Le DDFIP s'est engagé à communiquer au CHSCT la part de son budget de fonctionnement affectée à l'hygiène et à la sécurité. Le Directeur des douanes a pris le même engagement ce qui permettrait de réaliser à l'avenir des opérations co-financées (administration – CHSCT).

Le CHSCT a décidé de financer des supports de documents, des rehausseurs d'écran et des bras d'écrans orientables pour l'amélioration des conditions de travail (les agents devant en faire la demande) ainsi qu'un défibrillateur pour la BSI de Grenoble (Douanes) .

Renouvellement de la convention pour la mise en oeuvre du Plan-Déplacement- Administration (P.D.A)

Prenant le relai de la DDFIP et de la Douane, le CHSCT a renouvelé la convention signée avec l'agence Ecomobilité pour la mise en œuvre d'un P.D.A .

Ce plan a pour objet de faciliter et de promouvoir les modes de déplacement tels que les transports en commun, le Co-voiturage , le vélo ou la marche à pied (uniquement sur l'agglomération chambérienne) .

Point sur la brigade des douanes (BSI) de Grenoble

- Fiche de signalement : Suite à un contrôle routier effectué le 11 mars 2013 par des agents de la BSI de Grenoble , une fiche de signalement a été déposée par les représentants du personnel pour dénoncer des risques graves encourus par certains collègues du fait de certains manquements (déontologie , éthique , privation de liberté non conforme à la loi ,...)

Le directeur des douanes nous a fait part des mesures qu'il a prises suite à son enquête administrative (interrogation auprès de l'encadrement et fiches interrogatoires de tous les agents présents lors du contrôle)

- - - - - aucune sanction disciplinaire et pour l'ensemble des agents: rappel à l'ordre concernant le respect des procédures (plusieurs manquements ayant été constatés lors du contrôle du 11 mars 2013)

Le Directeur a conclu que : «*ça ne méritait pas ça*»

Prenant acte de la décision du Directeur, les représentants du personnel constatent qu'une fois de plus l'Administration se dérobe de toute responsabilité. La résurgence de problèmes identiques n'est pas à exclure dans cette brigade. En cas de nouveaux manquements graves lors de l'exécution du service, l' Administration sera tenue pour seule responsable, ayant été alertée par les représentants du personnel.

- Relogement de la brigade à St Egrève :

Le projet est validé par toutes les parties (Antenne immobilière de Lyon , DG Douane,France Domaine ,..), le bail a été finalisé avec le propriétaire pour une durée de 12 ans , les travaux sont prévus jusqu'à fin 2013 avec une installation début 2014. Les locaux sont bien situés , la surface totale est de 912 m² dont 210 m² dévolus aux bureaux , vestiaires , local social,.. .

Compte tenu de l'avis favorable, donné par l'ISST qui a été associé à ce dossier depuis l'origine, ***les représentants du personnel ont émis un avis favorable à ce projet de relogement .***

Le transfert de la brigade de Grenoble était une des préconisations du Docteur CRESPO, force est de constater que les deux autres (changement de la hiérarchie intermédiaire prioritaire, organisation de «TEAM BUILDING» (= reconstitution du lien et de l'esprit d'équipe) n'ont pas été respectées par l'Administration, soit une résolution partielle des problèmes au sein de la Brigade qui risquent de ressurgir

- Procédure de droit d'alerte à la BSI de Grenoble:

Le 24 septembre 2013 , une représentante du personnel au CHSCT de la Savoie a déposé un droit d'alerte pour dénoncer des mesures vexatoires et infamantes envers un agent de BSI de Grenoble de la part de sa hiérarchie . Ce harcèlement est la principale cause du danger encouru par cet agent. Depuis ce dernier est en congé maladie et a émis le souhait d'obtenir une «affectation» à l'aéroport de St Geoirs qui dépend de la BSI de Grenoble .

L' Assistante de Prévention de la douane et la représentante du personnel se sont rendues à la BSI de Grenoble afin de rencontrer l' encadrement (adjoints et CSDS) , ceux-ci conviennent que l'agent serait mieux à l'aéroport de St Geoirs. Conclusions de l'enquête à venirprochainement, en attendant l'agent est affecté à l'aéroport de Saint-Geoirs, mais de manière temporaire .

De façon incompréhensible , le Directeur des douanes a exprimé son opposition quant à l'affectation à titre permanent de l'agent à l'aéroport de St Geoirs (alors que 2 agents y sont affectés de manière permanente).

Le Directeur des douanes s'est engagé à informer le CHSCT de sa décision immédiatement après avoir rencontré l'agent concerné. En cas de désaccord avec cette décision, les représentants du personnel demanderont la convocation d'un CHSCT extraordinaire dans les 24 h conformément à l'article 5 -7 alinéa 3 du décret n°82-453 du 28 mai 1982 .

- Confidentialité des aubettes de contrôles à l'aéroport de St Geoirs:

Les usagers peuvent voir ce que font les agents dans les aubettes de contrôle et ont donc un visuel sur ce qui est affiché sur les écrans d'ordinateur (fichiers Schengen et autres) que les agents utilisent lors des contrôles à l'entrée en France / mission de contrôle à l'immigration. Le Directeur

des douanes a découvert ce problème et s'engage à le traiter avec les services partenaires (Conseil Général de l'Isère et la société Vinci, gestionnaire de l'aéroport).

Problèmes de sécurité signalés à la délégation des services sociaux

Des problèmes dus à la chute de morceaux de pierre de la corniche de l'immeuble où est logée la délégation des services sociaux, ayant été signalés, **les représentants de la DDFIP ont évoqué, à l'horizon du 1^{er} semestre 2014, un relogement de la délégation dans des locaux plus adaptés.**

Exercices d'évacuation

Douanes : Modane (non effectué) et Montmélian (non effectué- comme les années précédentes)

DDFIP : tous les sites importants seront effectués en 2013.

Visite de site

A l'occasion du transfert de la trésorerie de St Jean de Maurienne dans les locaux du C.F.P, le CHSCT a décidé de programmer une visite sur place le jeudi 28 novembre 2013 . Nous invitons les agents à se saisir de cette visite pour faire connaître leurs difficultés sur leurs conditions de travail.

Questions et informations diverses

Travaux à la brigade de Chamonix: il s'agit du réaménagement des locaux de la Brigade existante. Ces travaux ont été pilotés par l'Antenne Immobilière de LYON.

Le Président du CHSCT fait un point d'information sur la construction de la deuxième aubette sur la plate forme française du Tunnel du Mont Blanc. Une voie d'accès supplémentaire a été créée à l'entrée du tunnel du Mont-Blanc, avec la mise en place d'une 2ème aubette «douane» pour le contrôle de la Taxe Poids Lourds à partir du 01/01/2014. L'effectif de la brigade a été augmenté de 30 à 39 agents pour assurer cette nouvelle mission.

L'ISST informe le CHSCT de la visite en Novembre de l'ingénieure thermicienne de Lyon à Chamonix pour évoquer les problèmes récurrents de chauffage en période hivernale dans les deux aubettes de contrôle

Sur ce dossier les représentants du personnel font remarquer qu'il n'existe pas de point d'eau dans la nouvelle aubette.

Suivi des accidents: une solution doit être apportée au problème des escaliers de Barberaz (revêtement très glissant), une réunion est prévue le 15/10/2013 avec le propriétaire des locaux.

Formations: proposition d'arrêter le calendrier pour 2014 soit:

5 stages sécurité incendie sur des petits sites, + 1 sur Chambéry

1 stage de sensibilisation aux risques routiers au 2^e semestre 2014.....

Vos représentants du personnel au C.H.S.C.T Finances de la Savoie

<u>Titulaires</u>		<u>Suppléants</u>	
C.G.T			
- CHABERT François	DDFIP – SIP Chambéry	- RAFFATELLI Christelle	DDFIP – SIP Chambéry
- ROCHE Philippe	DDFFIP - Chambéry	- RADO-DIRER Claire	DDFIP - Albertville
- ROSA-BRUSIN Dominique	Douanes – CCPD Modane	- ADLI Hamza	Douanes – BSI Grenoble
- MOURIER Catherine	DDFIP – CIF Barberaz	- SANDRIER Christian	DDFIP - Courrier
SOLIDAIRES			
- BALLET Bernard Barberaz	Douanes - BSI Route Modane	- DERVEAUX Philippe	DDFIP– CIF Cadastre
- MARTINS Martine Maurienne	DDFIP – Fiscalité Particuliers Chambéry	- GUETON Olivier	DDFIP – SIP St Jean de

FORCE - OUVRIERE

- DÉPIEDS Pierre
sorerie OPAC Savoie

Douanes – Recette Régionale Chambéry

- PEYRONNEL Jean-jacques DDFIP – CFP -Tré-